

PROCES VERBAL DU CONSEIL
du Mercredi 14 Avril 2021
OUVERTURE DE SEANCE A 19H00

Le conseil municipal s'est réuni mercredi 14 avril 2021 à 19h00, sur convocation régulière et sous la présidence de Madame Eve SANS, Maire.

Madame le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

Secrétaire de séance : Sylviane LUSSON

Le compte rendu de la séance du lundi 01 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

Conformément au Code Général des Collectivités, Madame SANS présente la liste des décisions qu'elle a prise en vertu des délégations de compétences qui lui ont été consenties par délibération du conseil municipal du 02 novembre 2020.

N° décision	Date de signature	Objet (préciser si besoin la durée du contrat et le montant de la prestation)
4	16/02/2021	Dépôt d'un dossier de demande de subventions Dsil salle de la Gautrie
5	16/02/2021	Dépôt d'un dossier de demande de subventions Dsil complexe sportif F Lusson
6	23/02/2021	Plan de relance conseil départemental complexe sportif F Lusson Montant de la subvention : 98 478 €
7	23/02/2021	Dépôt d'un dossier de demande de subventions conseil départemental programme départemental grand et moyens équipement sport.complexe sportif F Lusson
8	25/02/2021	Fonds d'Intervention et de Prévention de la Délinquance. Dépôt d'une demande de subventions
10	09/03/2021	Convention avec l'EEA pour l'intervention d'un enseignant AU Multi Accueil et au RAMPE - Année 2020-2021 Nombre de séance : 10 séances de 2 heures Coût : 30,60 € TTC
11	09/04/2021	Adhésion à l'association Polleniz

ADMINISTRATION GENERALE

2021-015 acquisition bien immobilier 96, avenue nationale.

Afin de poursuivre l'aménagement de l'avenue nationale et considérant l'emplacement réservé pour la création d'une continuité piétonne menant au parc du port d'Arnage le long du ruisseau le Roule-Crottes, et l'agrandissement de l'ouverture sur le parc du port depuis l'avenue Nationale inscrit au PLUI.

Le Conseil municipal valide cette acquisition moyennant un prix de 65 000 euros net vendeur.

2021-017 Subventions et participations 2021

L'équipe municipale a décidé d'attribuer des subventions aux associations sur projet, en fonction des demandes qu'elle reçoit et après étude en commission thématique sur la base des critères ci-dessous :
seront pris en compte l'implication de l'association sur la commune, la part des adhérents arnageois, le nombre de manifestations ou d'actions menées sur la commune.

FINANCES

2021-018 Exercice Budgétaire 2020 Commune : Compte Administratif dressé par Madame SANS, Maire et Compte de Gestion dressé par Monsieur MARTY, Inspecteur divisionnaire

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur JOURDAIN, premier adjoint, délibérant sur le Compte administratif de l'exercice 2020 COMMUNE, dressé par Madame SANS, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré adopte à l'unanimité le Compte Administratif établi par l'Ordonnateur le Compte de Gestion dressé par L'Inspectrice divisionnaire

2021-019 COMMUNE Exercice budgétaire 2021 - Affectation définitive du résultat d'exécution de fonctionnement de l'exercice

La réglementation comptable publique dispose que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice complète l'affectation du résultat de l'année antérieure en section de fonctionnement du budget de l'année en cours. Cet excédent devant être en priorité destiné à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le résultat définitif

2021-020 COMMUNE Exercice budgétaire 2021 - Décision modificative N° 1

La décision modificative permet un ajustement budgétaire en cours d'exercice.

2021-021 Budget primitif 2021 - Vote des taux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité les taux 2021 ci-dessous :

Taxe foncière sur les propriétés bâties	34.97 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	27.81 %
Cotisation foncière des Entreprises	17.36 %

2021-022 Exercice Budgétaire 2020 EOLIENNE : Compte Administratif dressé par Madame SANS,

Maire et Compte de Gestion dressé par Monsieur MARTY, Inspecteur divisionnaire

Le compte de gestion et le compte de résultat constituent le bilan comptable de l'année écoulée.
Le conseil municipal adopte à l'unanimité ce bilan.

2021-023 EOLIENNE Exercice budgétaire 2020 - Affectation du résultat de fonctionnement

La règlementation comptable publique dispose que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice l'affectation du résultat de l'année antérieure en section de fonctionnement du budget de l'année en cours.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le résultat définitif

2021-024 EOLIENNE Exercice budgétaire 2021 - Décision modificative N° 1

La décision modificative permet un ajustement budgétaire en cours d'exercice.

RESSOURCES HUMAINES

2021-025 Modification du Tableau des Emplois Permanents

Le Conseil Municipal décide de modifier le tableau des emplois permanents comme suit :

- Création d'un emploi non permanent au grade d'attaché territorial relevant de la catégorie A à temps complet, à raison de 35 heures hebdomadaires, recruté en application de l'article 3 II. de la loi n°84-53 du 26 janvier 1983 : contrat de projet Ressources Financières
- Evolution d'un poste sur les 4 existants à l'emploi d'adjoint au responsable de division des espaces verts, poste à temps complet ouvert aux cadres d'emplois des adjoints techniques et agents de maîtrise et dont le grade maximal pouvant être atteint au sein de la collectivité est fixé au grade d'agent de maîtrise principal.

2021-026 Règlement de Formation de la commune, de son CCAS et de leur budget annexe

Le Conseil Municipal adopte le règlement de formation de la commune qui retrace les différents dispositifs de formation à destination du personnel communal.

ACCUEIL ET SERVICE A LA POPULATION

2021-027 Mise à disposition des salles et installations sportives municipales – Convention avec

l'UNRPA

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention annuelle de mise à disposition des salles municipales avec l'UNRPA

2021-028 Mise à disposition des salles municipales - Convention avec l'UNC AFN

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention annuelle de mise à disposition des salles municipales avec l'UNC AFN

2021-029 Approbation du Plan communal de sauvegarde et du Dicrim (Document d'information concernant les risques majeurs)

Le conseil municipal :

- APPROUVE le Dossier d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM),
- APPROUVE le Plan Communal de Sauvegarde ci-annexé,
- CHARGE Madame le Maire de la mise en œuvre de la procédure de portée à connaissance du DICRIM et d'organiser la campagne d'affichage correspondante conformément à la réglementation en vigueur.

2021-030 Subvention CCAS

La subvention attribuée au CCAS est renouvelée en 2021 pour un montant identique à 2020, s'élevant à 56 000 € afin de lui permettre de répondre à ses missions d'accompagnement social des habitants d'Arnage.

La séance du Conseil municipal est levée à 20h15.